



Fiche d'inscription GARDERIE MERCREDI MATIN

Important : l'accueil d'un enfant à la garderie du mercredi matin ne se fera qu'après inscription

ENFANT

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Classe :

J'inscris mon enfant à la garderie du mercredi matin 7h30-12h30

J'inscris mon enfant :

- Tous les mercredis matins de la période septembre-Toussaint
- Tous les mercredis matins de la période Toussaint-Noël
- Tous les mercredis matins de la période Noël-Hiver
- Tous les mercredis matins de la période Hiver-Pâques
- Tous les mercredis matins de la période Pâques-juillet

L'inscription pour une période de garderie vaut engagement pour la durée et induira une facturation.

Contact :

Mairie de 

Tél : 02.54.26.01.61

Email : mairie.diors@wanadoo.fr